



AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR MADAME CHANTALE RAMSAY, DIRECTRICE GÉNÉRALE & SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ.

Que les membres du conseil, lors d'une session ordinaire qui sera tenue le lundi 7 octobre 2019 à 19h au 12, rue Hôtel-de-Ville à Tingwick statueront sur la demande de dérogation mineure suivante :

Marge de recul arrière à 2.1 mètres.

Cette demande est localisée comme suite :

3315, Chemin Craig

Toute personne ou organisme intéressés pourront se faire entendre par le conseil relativement à cette demande de dérogation.

DONNÉ à Tingwick ce 18^{ième} jour du mois de septembre de l'an deux mille dix-neuf.

Chantale Ramsay
Directrice générale & secrétaire-trésorière

.....

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, résidante à Tingwick certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil entre 13h et 17h de l'après-midi, le dix-huitième jour du mois de septembre 2019.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 18^e jour de septembre de l'an deux mille dix-neuf.

Chantale Ramsay
Directrice générale & secrétaire-trésorière